



Arnouville

INFORMATIONS

www.arnouville95.fr - Novembre 2014 - N°319

Editorial

Vous avez reçu, et en partie réglé vos taxes foncières et d'habitation, du moins ceux qui y sont assujettis, car sur notre commune seulement 58 % des foyers les paient, ce qui à mes yeux est anormal, du moins pour les taxes foncières car si l'on a les moyens de financer l'acquisition d'un bien, on doit avoir les moyens de payer les impôts locaux. Toutefois, l'Etat compense ces taxes non versées aux collectivités mais cette compensation est bien sûr financée par les contribuables solvables !

Dans le même temps, je constate que ce sont bien souvent ces mêmes personnes qui ne paient pas d'impôts, qui réclament toujours plus, sans se préoccuper du coût des services, financés par leurs concitoyens solvables. Ce système, présenté comme juste par les «élites» de gauche, n'est plus équitable, d'autant qu'avec la pratique du quotient familial pour fixer les tarifs, les familles modestes paient des tarifs bien souvent modiques.

Chacun devrait contribuer financièrement aux services mis en place par la collectivité; ainsi chacun serait à même de mieux apprécier l'effort consenti et de ce fait, certains seraient peut-être moins exigeants.

Comme vous avez pu le constater, pour la 3ème année consécutive, la ville n'a pas augmenté son taux d'imposition malgré les pertes de recettes et de dotations que nous enregistrons d'année en année. Ainsi, nous avons perdu 260 000 € en 2012, 225 000 € en 2013 et 270 000 € en 2014, alors que dans le même temps, la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat nous coûtera en année pleine au moins 150 000 €.

Toutefois, l'augmentation des bases fixées par l'Etat et des autres collectivités qui perçoivent une partie de ces taxes, entraîne une légère augmentation des impôts. En effet, la commune ne perçoit que 45,2 % des taxes foncières et 62,8 % de la taxe d'habitation. Le paiement en une seule fois de ces différentes taxes est, certes, une bonne chose en terme de simplification administrative pour l'usager, mais le prive d'une vision claire de la destination finale de ses impôts.

Si l'on se réfère aux derniers éléments financiers de l'année 2013 qui figurent sur le site du Ministère des Finances, le taux de la taxe d'habitation de la ville est de 7,6 % inférieur à celui de la moyenne nationale des villes de notre taille et le taux des taxes foncières est de 5 % inférieur, et ce malgré des recettes et des dotations qui sont 19 % inférieures à la moyenne nationale.

Tout cela est possible grâce à une gestion rigoureuse qui se caractérise par des dépenses de fonctionnement qui sont de 29 % inférieures à la moyenne des villes de notre dimension et un endettement de moitié des villes de notre taille.

Au moment où beaucoup de médias accusent les collectivités de dépenser sans compter, vous pouvez constater que ce n'est pas le cas à Arnouville. Cette gestion rigoureuse, contestée par certains qui demandent toujours plus, nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité malgré la période difficile qui se profile, du fait des diminutions de dotations annoncées.

Mais aujourd'hui, la majorité des Arnouilloises et des Arnouillois cautionnent cette politique budgétaire que nous avons menée.

Dans un tout autre domaine, vous avez constaté que la poissonnerie de la gare a dû fermer faute de clientèle.

Compte tenu que nous avons pu obtenir le desserement du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) dans le quartier de la gare qui devrait être effectif courant 2015, c'est-à-dire la possibilité de construire un maximum de 200 logements sur 15 ans, nous voulons mener une étude pour examiner la possibilité de construire un petit immeuble en lieu et place, d'autant que, si nous devons conserver la construction existante, nous serions contraint de réaliser de nombreux travaux. C'est pourquoi, dans l'attente de cette étude, nous avons décidé de ne pas relouer ce bien.

Votre maire

Michel AUMAS



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services municipaux seront fermés

mercredis 24 et 31 décembre après-midi.

Dernier délai pour vous inscrire sur la liste électorale, le 31 décembre à midi.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



**5 ET 6
DÉCEMBRE
2014**

NOUVEAU RENDEZ-VOUS VENEZ NOMBREUX !

VENDREDI 5 DÉCEMBRE AU STADE LÉO LAGRANGE :

JOURNÉE ANIMATIONS SPORTIVES pour les enfants des écoles et concours de pétanque adultes, inscriptions dès 13h.

«SOIRÉE DÎNER SPECTACLE» à l'Espace Charles Aznavour dès 19h15 et jusqu'à 23h30.

Au menu : des lasagnes et des animations dansantes par les différentes associations de la commune.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE À L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR :

SPÉCIAL «ESPRIT DE NOËL» de 11h à 19h, avec différentes animations pour enfants et adultes.

Manège, pêche à la ligne, ventes diverses d'objets confectionnés spécialement pour l'événement et collations sucrées, salées sont au programme.

Possibilité de déjeuner sur place.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2015, il vous faut être inscrit sur une liste électorale, **cette inscription est obligatoire** et fait l'objet d'une démarche volontaire.

Pour pouvoir voter, vous devez :

- être de nationalité française,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin
- jouir de vos droits civils et politiques
- être inscrit sur une liste électorale et avoir une attache avec la commune.

Où et quand s'inscrire :

- à la mairie de son domicile avec les pièces exigées.
- toute l'année et au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de décembre 2014.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec le service des élections au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.

Si vous êtes déjà inscrit sur une liste électorale, vous n'avez aucune démarche à accomplir, sauf si :

- Vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune, vous êtes invité à indiquer votre nouvelle adresse au service des élections.
- Vous avez changé de commune, vous devez demander votre inscription en indiquant **impérativement** le précédent lieu d'inscription.

À défaut, vous vous exposez à être radié de la liste électorale.

Infraction en matière d'inscription sur les listes électorales :

- Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales (article L. 10 du code électoral).
- Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Pour plus d'informations, contactez le service des élections au 01 30 11 16 10/16 ou sur www.service-public.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Le recensement de la population est obligatoire, il commence le 15 janvier et se termine le 21 février 2015.

Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

Nouveau !

Le recensement en ligne est généralisé en 2015, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous communique votre identifiant et votre mot de passe qui figure sur la notice qu'il vous remet.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papiers.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quel que soit son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements en mairie au 01 30 11 16 10 ou sur le site internet de la commune.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 27 novembre et 25 décembre 2014

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

ATTENTION, DERNIÈRES COLLECTES !

Les mercredis 12 et 26 novembre 2014

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 13 novembre et 11 décembre 2014

Parking de l'école Anna Fabre de 16 h à 20 h.

LOISIRS ET CULTURE

JEANNE BARRÉ - LA VOYAGEUSE INVISIBLE

De Eudes Labrusse - Le Théâtre du Mantois
Tout public à partir de 10 ans

Mardi 18 novembre 2014 à 20h45
Espace Charles Aznavour

L'histoire d'une femme étonnante qui, au XVIII^{ème} siècle, participe au fameux "Voyage de Bougainville", déguisée en homme, vivant avec son secret pendant deux ans au milieu d'une centaine de marins.

Deux comédiens, accompagnés d'un violoncelliste, interrogent et imaginent le parcours de cette femme. Les spectateurs embarquent avec eux dans un bateau-théâtre pour une enquête sur ce personnage qui reste en creux, et dont les mystères intérieurs fascinent autant que l'épopée. Un personnage qui permet de poser les questions du genre et de l'identité, du travestissement, et de la façon dont une femme peut trouver sa place dans la société.

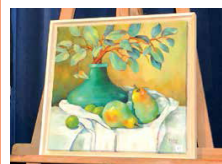
TARIF : 13,80 €



PALETTE D'ARTISTES 2015

À vos pinceaux, les inscriptions démarrent !

Exposition/Concours de peintures et sculptures
Du jeudi 5 au dimanche 8 février.
Espace Charles Aznavour



Toute personne souhaitant participer à cette exposition concours doit s'inscrire entre le **20 novembre et le 4 décembre 2014** auprès du Service Culturel ou sur le site : www.arnouville95.fr

Chaque oeuvre peut recevoir la Palette d'Or et à ce titre être achetée par la ville. Le jury est composé de professionnels extérieurs à la commune.

COIFFURE ET CONFIDENCES

Pièce de Robert HURLING
Présentée par les Productions
Théâtre et Comédie

Mardi 20 janvier 2015 à 20h45
Espace Charles Aznavour

L'histoire se déroule dans un charmant salon de coiffure où se retrouvent régulièrement quelques clientes habituées. Autour de Thérèse, la patronne qui les shampooine, les coiffe, les cajole, ces fidèles d'âge et de conditions sociales différentes s'épanchent sur leur vie, lâchent des confidences, s'amusent de leur parcours. La pièce «Coiffure et Confidences» est une comédie où la fraternité féminine se teinte de tendresse solidaire au fil des épreuves de chacune. Une leçon de femmes..

TARIF : 18,50 €



POUR LES SPECTACLES,
RÉSERVEZ LE MINIBUS AU MINIMUM
48H À L'AVANCE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19

REPAS DE NOEL

RÉSERVÉ AUX PERSONNES ÂGÉES DE 61 ANS
DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2014

MARDI 16 DECEMBRE 2014 à 12h
Espace Charles Aznavour

Inscriptions à l'Hôtel de Ville, les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du 24 novembre au 5 décembre 2014.

Se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (*Avis d'imposition - facture électricité ou gaz*).



COLIS DE NOËL

EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS, DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE ET NON INSCRITES AU REPAS DE NOËL.

La distribution aura lieu :

ESPACE CHARLES AZNAVOUR
SALLE GARVARENTZ

Jeudi 11 et vendredi 12 décembre 2014
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Lors du retrait de colis, une pièce d'identité et un justificatif de domicile doivent être obligatoirement présentés. Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer peuvent se faire représenter par une personne de leur choix.



Le minibus est mis gratuitement à disposition des personnes âgées, le jeudi après-midi et le vendredi matin. Contactez le C.C.A.S. au 01 34 45 97 06 avant le 9 décembre 2014.

C.C.A.S.

AIDE À DOMICILE

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une mission primordiale du C.C.A.S. Les éléments principaux sont :

- Les aides ménagères qui interviennent pour les tâches domestiques.
- Les auxiliaires de vie qui aident au quotidien dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante pour les soins d'hygiène, l'habillage, l'aide au lever, au coucher et aux repas.
- Le portage de repas à domicile en liaison froide du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.

Renseignements au 01 34 45 97 02

PROGRAMME PIED

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES
MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE DU CORPS
ET PRÉVENTION DES CHUTES

Une heure d'activité physique (*exercices d'assouplissement*) et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes vous sont proposées, depuis le mois d'octobre 2014, 77 avenue Charles Vaillant, par un Animateur diplômé de la Fédération Française Sport pour Tous.

Aussi, pour garder une bonne santé et un bon équilibre, n'attendez plus et contactez le CCAS au 01 34 45 97 06, qui vous communiquera toutes les informations utiles.

CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H**

**Rappel adhésion au Club :
Inscriptions jusqu'au 30 novembre.**

Mardi 18 novembre : Théâtre «La voyageuse invisible»
20h45 - Salle Charles Aznavour - Adhérent : 5,80 €.

Jeudi 20 novembre : «Beaujolais nouveau»
14h - Salle Charles Aznavour - Inscriptions au Club
Adhérent : 16 € - Non adhérent : 20 €.

Mardi 25 novembre : «La Route Fleurie»
13h - Théâtre d'Enghien - Inscriptions au Club - Tarif : 40 €.

**Jeudi 11 décembre :
Sortie Spécial Noël au Chateau d'Auvers-sur-Oise**
Après-midi : visite animée suivie d'un dîner et d'une soirée
prestige.

Adhérent : 80 € - Non adhérent : 85 € (si place disponible).

**Mardi 20 janvier 2015 :
Théâtre de Boulevard «Coiffure et Confidences»**
20h45 - Salle Charles Aznavour - Adhérent : 10,50 €.

**Dimanche 25 janvier 2015 :
«Rendez-vous avec les stars»**
13h - Concert au Palais des Congrès de
Paris. Inscriptions au Club - Adhérent : 50 €
(possibilité de paiement en 2 fois).



VOYAGES

Noël au coeur des 3 frontières :
séjour du 3 au 6 décembre 2014 - 560 € ou 610 €

Malte :
séjour du 4 au 7 mai 2015 - 870 €

En remplacement du séjour à Istanbul

Irlande :
séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €.

Hendaye : séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €.
Inscriptions à partir du 13/11/2014.

Berlin : séjour du 9 au 12 octobre 2015 - 890 € ou 940 €
Inscriptions à partir du 07/05/2015.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.
Les programmes des séjours sont disponibles au Club.*



CLUB RENCONTRE ARTISANAT ET LOISIRS

Le Club Rencontre expose ses ateliers

**Samedi 29 et
Dimanche 30 Novembre
2014**
Salon de thé

De 10h à 18h

Peinture - Dessin - Encadrement
Peinture sur bois, sur soie, sur porcelaine
Encadrement - Cartonnage - Vannerie
Réfection de fauteuil - Albat-jour - Couture
Patchwork

Espace Charles Aznavour
Avenue Paul Vallant Coulant - Arnouville

EXPOSITION ARTISANALE DES ATELIERS DU CLUB

SALON DE THÉ

**Samedi et dimanche
29 et 30 novembre 2014**
Espace Charles Aznavour
De 10h à 18h.

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements et inscriptions
M^{me} Dominique Szlamowicz
06 14 55 96 64

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'ARNOUVILLE

CONCERT DE JAZZ

Samedi 29 novembre 2014 à 20h30
Orangerie du Château

LE QUARTET DE SEAN GOURLEY

Le guitariste et chanteur Sean Gourley qualifie son groupe de «*raconteur d'histoires*», car son répertoire est celui de la chanson américaine, des années vingt jusqu'au milieu des années cinquante.

Accompagné par :

Nicolas Dary (*sax ténor*), Dominique Lemerle (*contrebasse*), Vincent Frade (*batterie*).
Les ateliers jazz du Conservatoire (*instrumental et vocal*).

Direction : David Fettmann et Cynthia Saint-Ville.

En partenariat avec l'association **Spirit of jazz**.

Renseignements et réservations
01 34 45 97 12
Du lundi au vendredi de 15h à 19h



BIBLIOTHÈQUE

«N'OUBLIE PAS LA GUERRE» (14-18)

Exposition du mardi 28 octobre au samedi 15 novembre

Le récit synthétique des temps forts et des aspects les plus marquants de la Première Guerre Mondiale. Avec des dessins jetés à la mine de plomb, nous revivons les quatre années de guerre, la réalité de la vie des tranchées, la rudesse de la vie des femmes ou l'ambiguïté de ces départs pour le front soi-disant joyeux, la fleur au fusil, la peine au coeur.

Renseignements au 01 39 85 39 96

PAUSE POUSSETTE

Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Samedi 29 novembre à partir de 10h

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Renseignements au 01 39 85 39 96



À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(es), sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (*préfabriqués de l'ancienne mairie*), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences :
Les Jeudis 4 décembre 2014 et 8 janvier 2015

ERRATUM - GUIDE PRATIQUE

Page 49 - Rubrique **Taxis** - M. CHEKKOUH Abdel Hamid a changé de numéro de téléphone. Il faut désormais composer le **06 95 17 87 78** pour le joindre.